



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

CABINET

Arras, le 11 février 2019

Le Préfet du Pas-de-Calais

à

**Mesdames et Messieurs les maires
du Pas-de-Calais**

**Madame et Messieurs les présidents des
communautés d'agglomération et des
communautés de communes
du Pas-de-Calais**

*(en communication à Madame et Messieurs
les sous-préfets)*

Objet : Grand Débat National (note n°3)

P.J. : 2 (lettres hebdomadaires d'information sur le Grand Débat National dans le Pas-de-Calais)

Trois semaines après le lancement du Grand Débat National, je souhaite vous informer de sa mise en œuvre dans le Pas-de-Calais et vous présenter les étapes à venir qui nous mobiliseront jusqu'au 15 mars prochain.

À ce jour dans le département, 86 réunions d'initiative locale ont d'ores et déjà été organisées ou sont programmées et vous êtes 281 maires à avoir mis à la disposition de vos administrés un cahier d'expression citoyenne. Cette mobilisation – déjà significative – connaît d'ailleurs un renforcement depuis le début du mois de février puisque le nombre de réunions locales ne cesse de croître et concerne désormais tous les territoires du Pas-de-Calais.

Cette dynamique qui permet d'offrir la possibilité au plus grand nombre de nos concitoyens de s'exprimer est le fruit de votre engagement, non seulement dans l'organisation de réunions locales mais aussi dans la mise à disposition de vos administrés des moyens dont ils ont besoin pour organiser des débats, et je tiens à vous en remercier.

La mobilisation de l'État dans le Pas-de-Calais pour faciliter cette démarche citoyenne est importante. Autour d'Alain Bessaha, le référent départemental pour le Grand Débat National dans le Pas-de-Calais, une équipe d'appui a été constituée avec 5 agents de l'État pour répondre à vos questions et vous conseiller dans l'organisation de réunions locales dans vos communes.

Un vivier de 105 bénévoles a également été constitué et formé, à l'occasion de plusieurs sessions de formation organisées en préfecture et dans les sous-préfectures du département, pour remplir les rôles d'animateurs et de garants des débats. C'est ainsi que 42 maires ont d'ores et déjà sollicité l'aide du référent départemental dans leurs recherches d'animateurs et/ou de garants.

J'ai également souhaité que vous puissiez être régulièrement tenu informés sur les actualités du Grand Débat dans le département. Un dossier spécial « Grand Débat National dans le Pas-de-Calais » regroupant toutes les informations utiles à votre attention a été créé sur le site internet des Services de l'État dans le Pas-de-Calais <http://www.pas-de-calais.gouv.fr/>. Une lettre d'information hebdomadaire a également été mise en place. Elle vous est adressée par voie dématérialisée tous les mardis et permet au référent départemental de vous communiquer toutes les informations pratiques sous un format court et opérationnel.

Il reste un peu plus d'un mois pour continuer d'unir nos moyens afin de susciter et de faciliter l'organisation de réunions d'initiative locale dans le Pas-de-Calais.

Afin de continuer de vous accompagner au mieux, j'ai le plaisir de **vous inviter à participer à l'une des deux réunions d'information** que j'organise à votre attention **le jeudi 14 février 2019 à 17h30 à Boulogne-sur-Mer** (Université du Littoral Côte d'Opale – Amphi 3 – 21 rue Saint-Louis) et **le mercredi 20 février 2019 à 14h à Lens** (Sous-préfecture – 25 rue du 11 novembre).

Ces réunions, animées par le référent départemental et les sous-préfets d'arrondissement, seront l'occasion d'un échange libre sur l'organisation des réunions d'initiative locale dans vos communes autour des sujets suivants : les rôles d'organisateur, d'animateur et de garant, la préparation des réunions locales, les méthodes d'animation, la restitution des échanges ou encore la sécurisation des lieux.

Pour des raisons d'organisation et d'accueil, je vous remercie de bien vouloir vous inscrire par courriel à pref-granddebat@pas-de-calais.gouv.fr en précisant la réunion à laquelle vous souhaitez participer.

Parallèlement à l'accompagnement des réunions locales dans vos communes, de nouvelles étapes nous concerneront dans les jours et les semaines à venir.

Tout d'abord, **les cahiers d'expression citoyenne devront être adressés sous forme dématérialisée à cahierscitoyens@granddebat.fr avant le 22 février 2019** pour être pris en compte. Vous pouvez également me les faire parvenir à la préfecture, cabinet du préfet (et j'en accuserai systématiquement réception).

Ensuite, un stand de proximité du grand débat national sera installé les 25 et 26 février prochain en gare d'Arras et permettra à ceux qui le souhaitent de donner leur avis sur les thématiques mises au débat.

Enfin, des conférences citoyennes régionales se dérouleront les 15 et 16 mars et les 22 et 23 mars 2019. Il s'agira d'ateliers participatifs d'une journée et demie regroupant des personnes tirées au sort et représentatives de la diversité de la France.

Je ne manquerai pas de revenir régulièrement vers vous pour dresser un nouveau point d'étape de la mise en œuvre du Grand Débat National dans le Pas-de-Calais.

Dans l'attente, je vous renouvelle mes sincères remerciements pour votre mobilisation dans cette démarche démocratique, inédite et importante pour l'avenir de notre pays et notre République.

Le Préfet,



Fabien SUDRY